

VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ENSGSI !

L'ENSGSI est habilitée à percevoir le solde (ex hors quota) de votre taxe d'apprentissage.



Elle délivre **130 ingénieurs** et titulaires de **Master 2** par an, dont **30% de boursiers**.

Toutes ses formations sont accessibles par la **voie de l'apprentissage**.

QUAND SOUTENIR L'ENSGSI ?

5 OU 15 MAI*

Déclaration et paiement du solde de la taxe d'apprentissage auprès de l'URSSAF et de la MSA

**5 mai pour les entreprises de > 50 salariés et 15 mai pour les autres*

27 MAI AU 4 OCTOBRE

Déclaration de votre affection à l'ENSGSI via la plateforme de la Caisse des Dépôts, SOLTÉA, via une connexion à Net-Entreprise

9 AOÛT AU 11 OCTOBRE

Reversement aux établissements bénéficiaires

COMMENT ?

SOLTEA GUIDE UTILISATEUR EMPLOYEUR



Pour se connecter à la plateforme SOLTÉA il vous faut demander préalablement une habilitation sur net-entreprises.fr

ÉTAPE 1 : CONNEXION SUR LA PLATEFORME SOLTÉA

ÉTAPE 2 : IDENTIFIEZ L'ENSGSI COMME BÉNÉFICIAIRE

NOTRE CODE UAI : 0542307P

ÉTAPE 3 : INFORMEZ L'ÉQUIPE PARTENARIAT

Afin d'assurer la traçabilité de votre versement, merci de nous en informer via ce formulaire : <https://vu.fr/VODub>

POURQUOI SOUTENIR L'ENSGSI ?

En choisissant l'ENSGSI vous accompagnez une Ecole d'Ingénieurs engagée et responsable et coopérez à la formation de vos futurs collaborateurs, des ingénieurs en Génie des Systèmes et de l'Innovation, aptes à relever les défis d'un monde en transformation dans le respect des enjeux environnementaux et sociétaux.

3 AXES POUR L'UTILISATION DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2024

UNE ECOLE QUI RÉPOND AUX BESOINS SOCIO-ÉCONOMIQUES :

Déploiement de l'apprentissage et du contrat de professionnalisation dans toutes les formations de l'ENSGSI,

Offre partenariale renforcée pour faciliter vos recrutements

Deux forums entreprises annuels : alternance en mai (nouveau 2024) et missions industrielles de fin d'études en novembre

UNE ECOLE ENGAGÉE DANS LA RSE :

Déploiement du Green Fablab : création d'un circuit court de recyclage de plastique au service d'une production locale de mobilier par imprimante 3D.

Offre de formation « Développement Durable » diversifiée (fresque du climat, jeudis DD&RS, ateliers de bonnes pratiques, projets pédagogiques, gestion des déchets...).

Campus responsable : création d'un nouveau bâtiment pédagogique éphémère

UNE ECOLE DE L'ÉGALITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION :

L'ENSGSI pilote la délégation régionale lorraine de l'association « Elles bougent » : engagement de l'ENSGSI dans la promotion de la mixité des formations et des métiers scientifiques et technologiques auprès des jeunes filles, participation à des événements de valorisation rassemblant des marraines d'entreprises et des lycéennes.

Développement d'une cellule Égalité, Diversité, Inclusion ENSGSI qui sensibilise et lutte contre les discriminations, les inégalités, les Violences Sexistes et Sexuelles et le harcèlement moral.

CONTACT :

Isabelle Le May

Chargée du Développement de l'Action Partenariale

Référente Égalité-Diversité-Inclusion

Déléguée régionale «Elles Bougent» lorraine

03 72 74 35 00 ou 06 33 38 80 53

ensgsi-partenariat@univ-lorraine.fr